

**RÉUNION DU BUREAU
DU JEUDI 15 OCTOBRE 2026**

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 se sont réunis le jeudi 15 octobre 2026 à 15h50, à la suite du Conseil d'Administration au 7 rue Gaston Manent, Salle de réception - RDC à Tarbes, sous la présidence de Yannick BOUBÉE, Président.

Présents :

M. Yannick BOUBÉE	Président de l'OPH 65 – Conseiller Départemental
Mme Virginie SIANI-WEMBOU	Conseillère Départementale
Mme Cécile DASQUE	Directrice de l'ADIL
Mme Sylvie PORTEJOIE	Représentante l'INDECOSA CGT

Représentés :

M. Jean GLAVANY	Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien ministre
M. Laurent LAGES	Donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE Vice-Président du Conseil Départemental-Maire de Lannemezan Donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Excusé :

M. Didier BAT	Représentant CAF
---------------	------------------

Assistaient à cette réunion :

M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT	Directeur Général de l'OPH 65
Mme Pascale PEREZ	Secrétaire administrative, secrétaire de séance

TARBES – QUARTIER MOUYSSET – MISE A DISPOSITION LOCAL

PRESENTATION

L'association Portes Ouvertes œuvrait sur le quartier de Mouysset sur les volets de l'apprentissage de la langue française (Ateliers Socio-Linguistiques), et de l'accompagnement scolaire des enfants dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Suite à des baisses de subventions, l'association a été placée en liquidation judiciaire, et a cessé son activité.

Le diagnostic en marchant réalisé dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité de Mouysset, a identifié comme tout à fait prioritaire l'intervention sur ces publics, et fait de la poursuite de ces activités une priorité.

Dans ce cadre, les deux associations ALPAJE (Association pour un Lieu Professionnel et d'Accueil de Jeunes) et APS65 (Association de Prévention Spécialisée 65) ont décidé de mettre en commun leurs compétences et leurs connaissances des publics afin de renforcer l'accompagnement social, éducatif et citoyen des habitants des quartiers prioritaires, au sein d'une structure nommée Association de Coopération à Destination des Mineurs et des Jeunes Adultes (ACMJA65).

L'ACMJA est désormais financée dans le cadre de la politique de la ville afin de s'implanter sur le quartier de Mouysset, et de réaliser ces deux activités.

Il est proposé :

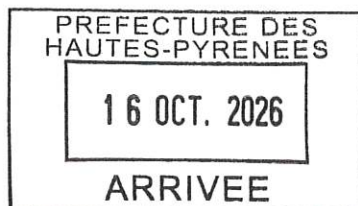
De mettre à disposition, à compter du 1er novembre 2026 à l'ACMJA le local précédemment utilisé par l'association Portes Ouvertes (UG 108921) situé 6 cité Mouysset, chemin Clair 65000 TARBES d'une surface de 68,65m², moyennant la gratuité du loyer de base d'un montant de 229.31€ au 01/11/2026.

L'association s'acquittera des provisions de charges communes d'entretien des espaces verts et d'eau froide facturées par l'OPH65, et prendra à charge l'ensemble des abonnements et contrats nécessaires au fonctionnement (électricité, gaz, internet et téléphone, assurance,...).

Cette mise à disposition s'inscrit dans le cadre des actions du contrat de ville. Ainsi elle fera l'objet d'une valorisation dont le montant sera compensé par le dispositif d'Abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Directeur Général :

- à émettre un avis favorable à la mise à disposition gratuite de ce local au profit de l'association ACMJA,
- à signer une convention de mise à disposition (projet joint).



Certifié exécutoire le : 16 OCT. 2026

Nom/Prénom :

Qualité :

Cachet et signature :

Publié le : 16 OCT. 2026

Le Président
Yannick BOUBÉE